



Mairie d'Echaldas

18 Route de la Croix Régis

Tél : 04 72 24 58 76

contact@mairie-echaldas.fr

www.mairie-echaldas.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9H/12H

Mardi & Jeudi : 14H/18H30

Samedi : 9H/11H30

**le p'tit chalaron de juillet 2018**

## Les infos municipales

### Les dates du mois à retenir

Évènements	Dates
<u>LES AMIS DE LA RODIERE</u> Fête ses 30 ans	7

### COMMUNIQUÉ

De nombreux bacs d'ordures ménagères restent en bord de route, parfois toute la semaine.

La mairie rappelle que les bacs doivent être rentrés dans les propriétés au plus tard le lundi soir.

### DECHETERIE MOBILE

**9H - 15H**

*(encombrants, déchets verts, ferraille et cartons)*

**Le samedi 7 juillet à Saint-Romain-en-Gier.**

Munissez vous de votre carte d'accès, des contrôles seront effectués.

### TRAVAUX D'ABATTAGE ET D'ELAGAGE

RTE effectue des travaux d'abattage et d'élagage sous les lignes électriques :

**Du dimanche 15 juillet au dimanche 30 septembre .**

Pour plus de renseignement contacter RTE au 04 77 59 43 34.

# Les infos municipales

## **PRET DE TABLES ET BANCS**

Il est rappelé aux habitants d'Echalas que la mairie prête gracieusement des tables et bancs, seul un chèque de caution d'un montant de 150 € à l'ordre du Trésor Public est demandé.

Un rendez-vous est fixé en mairie, au plus tard une semaine avant la réservation, le vendredi matin, suivant les manifestations des associations qui restent prioritaires.

Les tables doivent être rendues impérativement à l'heure convenue, le vendredi suivant.

Le dépôt du chèque de caution est obligatoire pour les particuliers et le respect des horaires de retour également. Dans le cas où le matériel ne reviendrait pas à l'heure prédéfinie, le chèque de caution pourra être encaissé.

## **INTERDICTION DE BRÛLER DES DECHETS VERTS**

**La circulaire du 18 novembre 2011 du Ministre de l'écologie du développement durable, interdit le brûlage des déchets verts et ménagers.**

Les déchets dits verts sont : la tonte de pelouses ; la taille des haies et d'arbustes ; l'élagage ; le débroussaillage et autres pratiques similaires.

### **ARRETE PREFECTORAL DU 27 juillet 2015 LUTTE CONTRE LE BRUIT**

Les travaux de bricolage ou jardinage (tondeuses - perceuses - scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

## **FORTES CHALEURS ET CANICULE**

Les bons réflexes en cas fortes chaleurs et canicule :

- Boire régulièrement de l'eau
- Maintenir sa maison au frais
- Eviter les efforts physiques et les expositions à la chaleur

**En cas de malaise contacter le 15.**

# Les infos de Vienne Condrieu Agglomération

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Vienne Condrieu Agglomération met en place une inscription en ligne au transport scolaire DOM'Ecole **du jeudi 7 juin au vendredi 13 juillet.**

RDV sur le site internet [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) onglet transport, afin de procéder à l'inscription.

Un dossier peut être retiré à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération pour ceux qui n'ont pas Internet.

## ACTIVITES ESTIVALES

- Jobs d'été : des offres sont encore disponibles  
info au 04.74.56.89.46.
- Ciné été : faites-vous une toile en plein air **du vendredi 22 juin au mercredi 29 août.**
- Vendanges : les viticulteurs du territoire recrutent.  
Info à l'Espace Emploi.

Pour plus de renseignement contacter le 04 74 56 89 46 ou sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

## ANIM' JEUNES

Ancienne Ecole d'Echalas

- **Lundi 9 juillet** de 15H à 22H - Barbeuk' Party
- **Mardi 17 juillet** de 13H30 à 17H30 - Molki - Foot
- **Vendredi 27 juillet** de 13H30 à 17H30 - Jeux divers et d'extérieurs

## DIVERSES PERMANENCES

Le mercredi 4 juillet

- SOLiHA : de 14H à 16H en mairie d'Echalas
- Architecte du Parc du Pilat : de 14H à 16H à Condrieu.

# Les infos associatives

## LES AMIS DE LA RODIÈRE

L'association LES AMIS DE LA RODIÈRE fête ses 30 ans **le samedi 7 juillet**, le programme :

- Barbecue à midi
- Le traditionnel concours de pétanque l'après-midi ; dernier délai pour les inscriptions à 14H.
- Activités pour les enfants.

## ACCA

**Propriétaires**, il y a une possibilité de planter des haies sur la commune. Faites-vous connaître auprès du Président. La plantation aura lieu en fin d'année.

**Agriculteurs**, après les moissons, la terre reste à nue tout l'hiver. Pourquoi ne pas planter des cultures intermédiaires ? Vous pouvez récupérer des semences gratuitement auprès de la Fédération dans le cadre d'un CIPANAB® (Cultures Intermédiaires Améliorées pour la Biodiversité). Voir avec le Président.

Une nouvelle campagne de restauration de mares devrait avoir lieu en 2019. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec le Président.

Messieurs les gardes et piégeurs merci de faire parvenir au Président les prélèvements de la sauvagine effectués entre le **1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018**.

Attention, lors de vos promenades tenez nos amis les chiens en laisse. Nombres de nichées et de portées se trouve en bordure de route ; un chien en liberté se fera un plaisir de les attraper et de les tuer même si ce n'est pas un chien de chasse.

Les battues aux corbeaux et pies ont lieu tous les jours à poste fixe **jusqu'au mardi 31 juillet** suite à une prolongation. Prendre contact avec le Président pour les modalités de battue.

La mortalité hors période de chasse est comptabilisée depuis plusieurs années, merci de téléphoner au Président lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

Bruno ROLLAND Tél. : 06 81 51 31 34.